

Par les présentes,

- Monsieur le Président du Syndicat intercommunal de Chambon/Evaux demeurant N° 10
Voueize - Avenue Georges Clemenceau- 23170 Chambon sur Voueize

soussigné (s), promet (tent) et s'oblige (ent) à vendre au Département de la Creuse les immeubles désignés ci-dessous :

Commune de chambon sur voueize

Référence cadastrale			
Sect.	N°	Lieu-dit ou Rue	Surf m ²
AC	236	La pouge	282m ²
AC	239	La pouge	582m ²
Total en m ²			864m ²

Cette vente sera faite sous les charges et conditions ordinaires moyennant la somme définie comme suit :
à savoir :

- 14 000€ - Quatorze mille euros

Le prix total pourra être modifié en plus ou en moins si la contenance de l'emprise, telle qu'elle sera calculée par un géomètre-expert, se trouve différente de la contenance sus-indiquée. Le prix sera payable après l'accomplissement des formalités de publication à la Conservation des Hypothèques et, s'il y a lieu, de radiations des privilèges et hypothèques inscrits.

Le soussigné maintient sa promesse de vente jusqu'au 31 décembre 2023 et s'interdit de vendre l'emprise concernée à qui que ce soit pendant ce délai.

Il autorise également le Département de la Creuse à prendre possession des terrains dès approbation de la promesse de vente par la Commission Permanente du Conseil Départemental.

Les lieux sont grevés des servitudes conventionnelles ci-après:

Le soussigné s'engage à livrer les immeubles libres de toute occupation.

CONDITIONS PARTICULIERES

- Frais de bornage à charge du SIVOM
- Frais de notaire à la charge du Département

La réalisation de cette promesse donnera lieu à l'établissement d'un acte notarié passé à la diligence de Me Godard Vachon - notaire à Guéret devant Madame la Présidente.

Fait à *Evaux les Bains*, le *12 Janvier 2023*

LU ET APPROUVE

Nom - Prénom

Signature

SIVOM Chambon / Evaux
53 rue des Fossés
23110 EVAUX LES BAINS
Tél. : 05.55.65.50.19 - Fax : 05.55.65.56.31